

Rapport public Parcoursup session 2022

Université de Lorraine - Site de Nancy - Licence - Histoire de l'art et archéologie (13925)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Lorraine - Site de Nancy - Licence - Histoire de l'art et archéologie (13925)	Jury par défaut	Tous les candidats	120	812	811	811	17	30

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- * Etre intéressé par la démarche scientifique

Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture

Le caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Cette licence offre un excellent niveau de connaissances dans les domaines de la création artistique. Elle vise l'acquisition de méthodes et de savoir-faire relatifs à l'Histoire de l'art et l'Archéologie. Plusieurs compétences sont mobilisées et renforcées.

- Enseignement conjoint pour les quatre périodes (Antiquité, Moyen âge, époque moderne, époque contemporaine),
- Construction et perfectionnement de compétences transversales
- Visites de sites archéologiques, musées et monuments
- Interaction forte avec les institutions culturelles, archéologiques, muséales et patrimoniales du Grand Est par l'intervention de professionnels dans la formation et par le stage de L3
- Parcours Patrimoine, en partenariat avec le département Histoire, préparation aux concours des métiers de la culture
- En L3, matières dédiées aux compétences numériques dans le cadre de projets culturels en partenariat avec des institutions culturelles et des professionnels.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat et titulaires ou en préparation d'un diplôme qui a fait l'objet d'une validation par la commission d'examen des vœux, ont été acceptés dans la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats doivent veiller à lire attentivement les attendus nationaux et locaux décrits dans la fiche formation.

Ils peuvent utilement se renseigner auprès de l'établissement via la rubrique "contact" sur les conditions d'études, les contenus précis et l'adéquation de leur cursus antérieur avec la filière visée.

Il est également recommandé de soigner le projet de formation motivé, en évitant le copier-coller et les formulations vagues ou passe-partout.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats du candidat au lycée, au baccalauréat ou dans l'enseignement supérieur		Dossier du candidat	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire		Dossier du candidat	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie, implication et savoir-être dans le cadre scolaire, péri-scolaire ou universitaire		Dossier du candidat	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation exprimée par le candidat pour suivre la formation, connaissance ou cohérence du projet personnel et académique		Dossier du candidat	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, activités sportives ou artistiques, centres d'intérêt du candidat, certifications non scolaires		Dossier du candidat	Complémentaire

Signature :

Hélène Boulanger,
Président de l'établissement Université de Lorraine - Site de Nancy